

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le trois avril, le Conseil Municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur ROUSSILLON Julien, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : SIMONDANT Martial, ROUSSILLON Julien, CROUZET Rémy, MABILON Sandrine, BLACHE Tanguy, MILARD Valérie, RODRIGUES David, FAVRE-NOVEL Anne-Sophie, MACIA Stéphanie, NOVO Daniel, LECOMTE LEMOINE Brigitte, LEININGER Baptiste, PRESSON Julie, CALLAMARD Rémy, LAGER Corine, TRICAUD Frédéric, GUETAT Suzanne et LAVERLOCHERE Jean-Yves.

Absents avec pouvoir : CLERC Edith qui donne pouvoir à MILARD Valérie

Secrétaire de séance : CROUZET Rémy

Rédacteur du compte rendu : CROUZET Rémy

Ouverture de séance : 20 heures 30

Observations sur le procès-verbal de la séance précédente : Néant.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Délibérations :
 - Adoption du règlement du Conseil Municipal
 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre
 - Désignation des membres des différentes commissions municipales
 - Désignation des délégués à la Fédération des Maires Ruraux
 - Désignation du référent sécurité routière
 - Désignation du Conseiller de Défense nationale
 - Désignation du référent du cinéma Le Saint Jean
 - Désignation du référent Souvenir Français
 - Désignation des représentants au sein de Territoire d'Energie Isère
 - Désignation du référent de lutte contre l'Ambroisie auprès de Bièvre Isère Communauté
 - Désignation du délégué auprès de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural ADMR
 - Désignation du délégué auprès de la copropriété de la Résidence Revellin Falcoz
 - Désignation des délégués au CNAS
 - Désignation des membres de la CCID
 - Demande de subvention Leader dans le cadre du réaménagement du centre Bourg

- Information des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation
- Informations
- Questions diverses

Délibération n° D 2026-04-03 / 01

ADOPTION DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Ce règlement fixe notamment :

- les conditions d'organisation du débat d'orientations budgétaires ;
- les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales ;
- les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le règlement intérieur tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit règlement.

Délibération n° D 2026-04-03 / 02

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal,
Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du Conseil Municipal élus par le Conseil à la représentation au plus fort reste.

DESIGNE

Président de la commission d'appel d'offres : Julien ROUSSILLON, Maire

Délégués titulaires :

Nombre de votants :	19
Bulletins blancs ou nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	19
Sièges à pourvoir :	3

Martial SIMONDANT	19 voix
Rémy CROUZET	19 voix
Valérie MILARD	19 voix

Proclame élus les membres titulaires de la Commission d'appel d'offres suivants :

Martial SIMONDANT	19 voix
Rémy CROUZET	19 voix
Valérie MILARD	19 voix

Délégués suppléants :

Nombre de votants :	19
Bulletins blancs ou nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	19
Sièges à pourvoir :	3

Baptiste LEININGER	19 voix
Rémy CALLAMARD	19 voix
David RODRIGUES	19 voix

Proclame élus les membres suppléants de la Commission d'appel d'offres suivants :

Baptiste LEININGER	19 voix
Rémy CALLAMARD	19 voix
David RODRIGUES	19 voix

Délibération n° D 2026-04-03 / 03

COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à former les différentes commissions municipales.

Après un vote pour chaque commission, le résultat est le suivant :

Commission Administration Générale – Personnel – Finances

Rapporteur : MILARD Valérie

Membres : SIMONDANT Martial, GUETAT Suzanne, TRICAUD Frédéric, MABILON Sandrine, LEININGER Baptiste, FAVRE-NOVEL Anne-Sophie, ROUSSILLON Julien.

↳ *Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Administration générale - Personnel - Finances*

Commission Administration Générale – Relation avec les administrés

Rapporteur : ROUSSILLON Julien

Membres : CROUZET Rémy, NOVO Daniel, MACIA Stéphanie, PRESSON Julie, LEININGER Baptiste, LAGER Corine.

↳ *Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Administration générale - Relation avec les administrés*

Commission Vie scolaire et périscolaire

Rapporteur : MABILON Sandrine

Membres : FAVRE-NOVEL Anne-Sophie, PRESSON Julie, CROUZET Rémy.

↳ *Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Vie scolaire et périscolaire*

Commission Travaux et projets

Rapporteur : CROUZET Rémy

Membres : ROUSSILLON Julien, RODRIGUES David, NOVO Daniel, MACIA Stéphanie, TRICAUD Frédéric, SIMONDANT Martial.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission travaux et projets

Commission Patrimoine et Réseaux – Cadre de vie

Rapporteur : CROUZET Rémy

Membres : ROUSSILLON Julien, BLACHE Tanguy, RODRIGUES David, LEININGER Baptiste, CALLAMARD Rémy, SIMONDANT Martial, TRICAUD Frédéric, MILARD Valérie.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Patrimoine et réseaux – Cadre de vie

Commission Information et communication

Rapporteur : ROUSSILLON Julien

Membres : CROUZET Rémy, LECOMTE LEMOINE Brigitte, MACIA Stéphanie, PRESSON Julie, CALLAMARD Rémy, LAGER Corine, GUETAT Suzanne.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Information et communication

Commission Urbanisme

Rapporteur : BLACHE Tanguy

Membres : ROUSSILLON Julien, RODRIGUES David, MACIA Stéphanie.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Urbanisme

Commission Vie associative et animation municipale

Rapporteur : CLERC Edith

Membres : MABILON Sandrine, FAVRE-NOVEL Anne-Sophie, NOVO Daniel, LEININGER Baptiste, GUETAT Suzanne, LAVERLOCHERE Jean-Yves, CROUZET Rémy.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Vie associative et animation municipale

Commission Informatique

Rapporteur : ROUSSILLON Julien

Membres : LEININGER Baptiste, CALLAMARD Rémy.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Informatique

Commission Action Sociale

Rapporteur : CLERC Edith,

Membres : MILARD Valérie, FAVRE-NOVEL Anne-Sophie, LAVERLOCHERE Jean-Yves, LECOMTE LEMOINE Brigitte, MABILON Sandrine, PRESSON Julie, LAGER Corine.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Sécurité

Commission de contrôle des Listes électorales

Rapporteur : ROUSSILLON Julien

Membres : CROUZET Rémy, MACIA Stéphanie.

↳ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la constitution de cette commission Liste électorale

Délibération n° D 2026-04-03 / 04

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX : DELEGUES FEDERATION DES MAIRES RURAUX

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation du délégué représentant le Maire et la commune auprès de la Fédération des Maires Ruraux.

Monsieur le Maire propose sa candidature à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** la nomination du délégué suivant auprès de la Fédération des Maires Ruraux :
 - Titulaire : ROUSSILLON Julien

Délibération n° D 2026-04-03 / 05

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX :
REFERENT SECURITE ROUTIERE**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation d'un référent Sécurité Routière de la commune auprès des services de police ou gendarmerie ainsi que de la DDT pour toutes les actions relevant de la sécurité routière.

Madame Suzanne GUETAT propose sa candidature à l'assemblée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Suzanne GUETAT comme référente sécurité routière.

Délibération n° D 2026-04-03 / 06

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX :
CONSEILLER DE DEFENSE NATIONALE**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre la Préfecture et la Mairie, un certain nombre de dispositions sont à prendre. En particulier dans le cadre de la Gestion d'Alerte Locale Automatisée (GALA). Il est demandé d'actualiser les données.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation du conseiller de Défense Nationale. Il propose sa candidature à l'assemblée et celle de Monsieur LEININGER Baptiste à la suppléance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** M. ROUSSILLON Julien comme conseiller de Défense Nationale titulaire.
- **DESIGNE** M. LEININGER Baptiste comme conseiller de Défense Nationale suppléant.

Délibération n° D 2026-04-03 / 07

SS

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX :
REFERENT CINEMA LE SAINT JEAN**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie, un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation d'un référent représentant le Maire et la commune auprès du Cinéma Le Saint Jean.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée Brigitte LECOMTE LEMOINE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** Brigitte LECOMTE LEMOINE comme référente du Cinéma Le Saint Jean.

Délibération n° D 2026-04-03 / 08

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX :
REFERENT SOUVENIR FRANCAIS**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation d'un référent représentant le Maire et la commune auprès du Souvenir Français.

Monsieur le Maire propose sa candidature à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Julien ROUSSILLON comme référent du Souvenir Français.

Délibération n° D 2026-04-03 / 09

**DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE TE38
(TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE)**

Considérant l'adhésion de la commune à TE38 (Territoire d'Energie Isère) ;

Considérant la nécessité suite au renouvellement des Conseils Municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38 ;

Considérant qu'en application de l'article L 5721-2 du Code général des collectivités territoriales, pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;

Considérant que le mandat des nouveaux représentants de TE38 ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Comité syndical de TE38 ;

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de TE38 ;

VU la délibération d'adhésion à TE38 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE** Martial SIMONDANT, délégué titulaire et Julien ROUSSILLON, délégué suppléant du Conseil Municipal au sein de TE38.

Délibération n° D 2026-04-03 / 10

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX : REFERENT LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation du référent de lutte contre l'ambrosie sur la commune auprès de la Communauté de Communes de Bièvre Isère.

Monsieur le Maire propose la nomination de Suzanne GUETAT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Suzanne GUETAT comme référente de lutte contre l'ambrosie auprès de la Communauté de Communes de Bièvre Isère.

Délibération n° D 2026-04-03 / 11

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX : DELEGUE ADMR

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation du délégué représentant le Maire et la commune auprès de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural ADMR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** la nomination du délégué suivant auprès de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural ADMR :

Titulaire : Edith CLERC

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX :
DELEGUES COPROPRIETAIRES RESIDENCE REVELLIN FALCOZ**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation des délégués représentant le Maire et la commune auprès de la copropriété de la Résidence Revellin Falcoz.

Monsieur le Maire propose sa nomination ainsi que celle de Rémy CROUZET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** la nomination des délégués suivants auprès de la copropriété de la Résidence Revellin Falcoz :
 - Titulaire : Rémy CROUZET. Suppléant : Julien ROUSSILLON

Délibération n° D 2026-04-03 / 13

DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS : COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation de deux délégués, un élu et un agent, représentant la commune auprès du Comité National d'Action Sociale CNAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** la nomination des délégués suivants auprès du Comité National d'Action Sociale CNAS
 - Déléguée élue : Valérie MILARD
 - Déléguée agent : Amélie HERMEL

Délibération n° D 2026-04-03 / 14

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - CCID

Conformément aux dispositions de l'article 1650-2 du code général des impôts (CGI), le directeur départemental des finances publiques (DGFIP) procède à la désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune.

La CCID a un rôle essentiel car elle participe au recensement et au classement des immeubles, opérations déterminantes pour la fixation des impôts locaux payés par les contribuables et pour les recettes fiscales perçues par la collectivité locale.

Monsieur le Maire propose un tableau de 24 personnes appelées à siéger à la CCID.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la liste de proposition des 24 personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la commune.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre cette proposition dans les meilleurs délais.

Délibération n° D 2026-04-03 / 15

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le projet d'aménagement du centre bourg et explique que ce projet est susceptible de bénéficier de crédits européens FEADER dans le cadre du projet LEADER Terres de Dauphiné. Monsieur le Maire explique que le plafond des dépenses éligibles s'élève à 80 000 € ainsi seules les dépenses relevant du lot « PAYSAGE » pour un montant de 167 080 € sont reprises dans le plan de financement. Le montant de l'aide sollicitée est de 40 000 €.

Vu les articles L2334-32 et suivants du CGCT,

Vu le budget communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **SOLLICITE** l'aide FEADER dans le cadre du projet LEADER Terres de Dauphiné pour le projet d'aménagement du centre bourg.
- **APPROUVE** le lancement d'une procédure en marché public pour cette opération,
- **DIT** que le financement sera assuré comme suit :

Montant HT de l'opération : 167 080 € HT

Demande FEADER : 40 000 €

Demande DETR : 19 520 € (proratisé au montant du lot « PAYSAGE »)

Autofinancement : 107 560 € HT

- **FAIT** inscrire les dépenses au budget communal.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE

Vu l'article L2122-22 du code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation et notamment :

Le Conseil Municipal est informé des décisions suivantes concernant :

- La prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

TRAVAUX ET CONTRATS EN COURS

DATE	FOURNISSEUR	TRAVAUX / DESCRIPTIF	PRIX TTC
25/03/2026	E2S	REPLACEMENT PIECES DETACHEES BRULEURS FIOUL G1	590.90 €
20/03/2026	PLOMBERIE CHATEL	TRAVAUX WC ECOLES	1 746.00 €
18/03/2026	E2S	REPLACEMENT POMPES PLANCHER	1 893.30 €
18/03/2026	E2S	REPLACEMENT POMPE SECONDAIRE	1 865.40 €
05/03/2026	E2S	REPLACEMENT 2 CONTACTEURS RESISTANCES CHAUFFE EAU GYMNASE	732.90 €

- L'urbanisme, l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols

DECLARATIONS PREALABLES

N° Dossier	Demandeur	Adresse	Objet	Demande	Décision
DP0380152500080	PEREIRA MICKAEL	480 RTE DU REVOLLET	CLOTURE	03/11/2025	02/03/2026 SANS SUITE
DP0380152500081	DESCHITIE DAMIEN	113 CHEMIN DU MARTIN	PISCINE	04/11/2025	11/02/2026 FAVORABLE
DP0380152500084	KIASONGULUA MIRKO	170 CHEMIN DES COMBETTES LOT N°17	CLOTURE	07/11/2025	02/03/2026 SANS SUITE
DP0380152500098	JOACHIM BENJAMIN	117 CHEMIN DU MARTIN	CLOTURE MEMUISERIES PORTILLON	07/12/2025	16/03/2026 DEFAVORABLE
DP0380152600003	MAZEREEL THOMAS	965 CHEMIN DE TARNEZIEUX	INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE	11/01/2026	06/03/2026 RETRAIT
DP0380152600004	DE SOUSA ELECTRICITE	170 CIME DU BARROZ	INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE	20/01/2026	06/03/2026 FAVORABLE
DP0380152600007	SIMONDANT ROLAND	2075 CHEMIN DU BARROZ	ABRI DE JARDIN	26/01/2026	25/03/2026 FAVORABLE
DP0380152600008	SIMONDANT ROLAND	2075 CHEMIN DU BARROZ	ABRI DE JARDIN ET A BOIS	26/01/2026	25/03/2026 FAVORABLE
DP0380152600009	RODRIGUEZ LEA ET FARIA MAXIME	431 CHEMIN DE RECULET	CLOTURE	30/01/2026	19/02/2026 FAVORABLE
DP0380152600011	SFR ET CIRCET	340 CHEMIN DES TUILLIERES	RELAIS DE TELECOMMUNICATION	10/02/2026	27/02/2026 FAVORABLE

DP0380152600012	SIMONDANT ROLAND	2075 CHEMIN DU BARROZ	SERRE	10/02/2026	25/03/2026 FAVORABLE
-----------------	------------------	-----------------------	-------	------------	----------------------

PERMIS DE CONSTRUIRE / PERMIS D'AMENAGER / PERMIS DE DEMOLIR

N° Dossier	Demandeur	Adresse	Objet	Demande	Décision
PC0380152500026	ARNAUD JORDAN ET COCHARD JUSTINE	429 CHEMIN DE LA PLAINE	DEMOLITION + TRANSFORMATON GRANGE	22/12/2025	16/03/2026 DEFAVORABLE
PC0380152500025	LEOPHA POUR RUIZ	455 CHEMIN DES COMBETTES	MAISON+GARAGE	20/12/2026	17/02/2026 DEFAVORABLE
PC0380152410029M01	VENTURA LUCAS ET BONNET AURELIA	60 CHEMIN DE BISSERAY	MAISON+GARAGE	07/01/2026	02/03/2026 FAVORABLE
PC0380152600002	ROUSSILLON NATHALIE ET GERARD	CHEMIN DU CINQUIN	MAISON+GARAGE	16/01/2026	27/02/2026 FAVORABLE

INFORMATIONS DIVERSES

DOSSIERS EN COURS :

GFU : Mise en place de la fibre unique. Le dispositif est en train d'être déployé.

Bar Restaurant : Un changement de gérance est en cours. Le démarrage de la nouvelle équipe est prévu début juin. Le bail locatif est en cours de rédaction. Une attention particulière sera portée afin que les nuisances liées à l'exploitation du Bar/Restaurant soient le plus faible possible pour le voisinage. La commune est propriétaire de la licence IV et du bâtiment.

Terrasses de la Fontaine : Quatre locaux commerciaux sont présents aux Terrasses de la Fontaine. Trois commerces cherchent encore preneurs. Un habitant de la commune sollicite le local n°3. Une visite du local est prévue le 04 avril à 10 heures.

RH :

- Un agent du periscolaire est en arrêt et reprendra normalement à la rentrée.
- Un foodtruck est intervenu au periscolaire ce mercredi.

INFORMATIONS :

Une visite officielle du Maire et de trois de ses adjoints a eu lieu dans les écoles ce vendredi 03 avril. Les enfants étaient ravis de pouvoir échanger avec Monsieur le Maire et son équipe. Plaisir partagé par l'équipe présente ce jour-là.

MABILON Sandrine

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 02/04 :

71 élèves en maternelle / 124 en élémentaire prévus pour la rentrée 2026/2027, un nombre d'enfants qui reste stable et qui permet le maintien de l'ouverture de toutes les classes.

Changement important au niveau de la sécurité à la demande du Rectorat. Le Rectorat rappelle que nous sommes en plan « vigipirate renforcé » et que de trop nombreuses allées et venues ont lieu au sein de l'école notamment hors des heures d'ouverture du portail. Un courrier explicatif a été fait à chaque parent afin d'expliquer les nouvelles mesures mises en place.

Heures d'ouverture et fermeture du portail à 08h30 et 13h45. Plus de retardataire. Beaucoup de parents ne sont pas à l'heure au moment de récupérer les enfants.

La directrice de l'école maternelle sollicite un coin ombragé dans la cour pour les enfants.

En élémentaire, les ordinateurs ne sont plus utilisés depuis 3 mois car ils sont défectueux. Ils seront remplacés en avril/mai.

MILARD Valérie : 19 personnes sont équipées de téléalarme sur la commune. Une opération de vérification va bientôt avoir lieu. Il faudrait quelques volontaires pour faire les essais téléalarmes le mardi 14 avril 2026.

LECOMTE LEMOINE Brigitte : Vernissage du club photo à Saint-Jean de Bournay. Vernissage très intéressant et réussi. Il y avait beaucoup de monde et de très belles photos à voir.

SIMONDANT Martial : Proposition d'une date pour la commission finances. Le 18/04 à 09 heures a été retenu.

AGENDA :

07/04 19H00	Commission Communication
16/04 20H00	Commission CCAS
18/04 09H00	Commission Finances
22/04 20H00	Commission Vie associative
25/04 10H00	Déjeuner de M. NEUDER, député, à PENOL
03/05 09H30	Journée citoyenne nettoyage de la commune
04/05 20H00	Commission Travaux cadre de vie
07/05 20H00	Conseil Municipal
30/05	Fête des mères organisée par l'association Je t'aime à l'Artasienne et le CCAS
16/06 16h45	Inauguration de la fresque de l'école

En l'absence de question nouvelle, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire,
Julien ROUSSILLON

Le secrétaire de séance,
Rémy CROUZET

